

Objet : **PREPARATION DE L'ENTRETIEN AVEC M. CAHUZAC,
PRESIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES**



Courriers (envoyés)

Préc. 

 Suiv.

Date : le 7 avril 2010

Expéditeur : M. LEBRETON Hervé

Destinataire : M. CAHUZAC Jérôme, député

Textes référents : Le dossier des anciens droits
Pétition envoyée à M. Accoyer
Lettre ouverte (11/02/10)
Réponse du député Marcon
Réponse du député Copé
Réponse du député Sauvadet
Déclaration des droits de l'Homme
Constitution française
Règlement de l'Assemblée
Déclarations des groupes politiques
Proposition de loi n°587 de de Villiers
Liste des députés par département
La situation matérielle des députés
Les comptes 2008 de l'Assemblée

En main propre :

 M. CAHUZAC Jérôme, Président de la Commission des finances (Entretien)



M. LEBRETON Hervé
Président de l'Association
pour une démocratie directe
BP 9

47360 PRAYSSAS
<http://www.pour-une-democratie-directe.fr>

XXXXXXX, le 7 avril 2010

A l'attention de Monsieur Cahuzac
Président de la Commission des finances
Assemblée nationale
126 rue de l'université
75 355 PARIS cedex 07 SP

Monsieur le Président,

Suite à ma demande du 18 février auprès de votre attachée parlementaire, vous m'avez accordé un rendez-vous pour la mi-avril.

Dans un souci de rigueur et d'efficacité, je vous fais part de mon souhait d'enregistrer notre entretien et vous informe des textes sur lesquels porteront mes questions.

Informations sur le site de l'association : www.pour-une-democratie-directe.fr

- L'enregistrement de la pétition¹ d'un adhérent.
- Les courriers² envoyés au Président Accoyer.
- Les courriers² adressés au député Cahuzac.
- La lettre² ouverte aux députés : « Les députés du pays des droits de l'Homme et du citoyen sont-ils prêts à abolir leurs privilèges ? »
- Les réponses³ des députés Marcon, Copé et Sauvadet à la lettre ouverte.

Informations sur le site de l'Assemblée nationale : www.assemblee-nationale.fr

- La constitution⁴ française
- Le règlement⁵ de l'Assemblée nationale
- Les déclarations⁶ des groupes parlementaires.
- La proposition⁷ de loi n°587 du député de Villiers.
- Les listes des députés⁸ sous la XIIème et XIIIème législature.
- L'indemnité parlementaire et la situation matérielle des députés⁹.
- Le rapport¹⁰ sur les comptes de l'Assemblée nationale de l'exercice 2008.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

M. LEBRETON

¹ www.pour-une-democratie-directe.fr/_PDF/2009-07-15-petition-alignement-retraite-deputes-senateurs_courrier01.pdf

² www.pour-une-democratie-directe.fr/_PDF/2010-02-11-lettre-ouverte-aux-deputes-regimes-speciaux-de-retraite_courrier05.pdf

³ www.pour-une-democratie-directe.fr/_PDF/2010-03-02-depute-Marcon_reponse01.pdf
www.pour-une-democratie-directe.fr/_PDF/2010-03-23-depute-Cope_reponse02.pdf
www.pour-une-democratie-directe.fr/_PDF/2010-03-26-depute-Sauvadet_reponse03.pdf

⁴ www.assemblee-nationale.fr/connaissance/constitution_0310.pdf

⁵ www.assemblee-nationale.fr/connaissance/reglement1209.pdf

⁶ www.assemblee-nationale.fr/13/qui/declarations-groupes.asp#389395

⁷ www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/propositions/pion0587.pdf

⁸ www.assemblee-nationale.fr/12/tribun/commissions/comm_cion_lois.asp
www.assemblee-nationale.fr/13/tribun/xml/liste_alpha.asp

⁹ www.assemblee-nationale.fr/connaissance/indemnite.asp#indemn

¹⁰ www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rapports/r1781.pdf